exercice de leur culte; c'est ainsi également que, malgré la loi fondamentale alors en vigueur et sévèrement exécutée par le Parlement, ils réclamèrent la liberté de conscience, s'engageant à déposer les armes. Mais les catholiques avaient dû rejeter ces propositions. Ce refus amena une grande agitation. La cour effrayée envoya le comte de Maugiron pour étudier la situation; le duc de Nemours fut chargé de lever des troupes en Savoie et en Dauphiné et les protestants lyonnais ne purent se méprendre sur le but de ces levées d'hommes. Du reste, ils étaient encore sous l'impression du massacre récent de Vassy et se demandaient avec inquiétude si le roi ne méditait pas aussi contre eux une mesure terrible et sanglante. Pour prévenir le danger dont ils se croyaient menacés, ils ne trouvèrent pas d'autre moyen que celui de s'emparer du pouvoir à Lyon, en en expulsant le catholicisme, comme Farel l'avait fait à Genève, en 1535.

A ce moment, le comte de Sault (1) était gouverneur

D'autres historiens ont été moins sévères pour le comte de Sault; ils l'ont representé comme très modéré et d'une extrême prudence et n'ayant qu'un but, dans la situation difficile que les évènements lui avaient faite au milieu de deux partis pleins de haine, celui d'éviter l'effusion du sang. On l'a même accusé de trahison, mais on n'eût pas manqué de

<sup>(1)</sup> François de Montauban d'Algoult, comte de Sault, le plus grand seigneur de la Provence et l'un des plus vaillants capitaines de son temps, d'abord page de François Ier, puis gouverneur de Marsal en 1553, nommé par Charles IX son lieutenant-général en Lyonnais, Forez et Beaujolais, se distingua par une prudence et une humanité assez rares de son temps. Voici le portrait qu'a fait Rubys (Hist. de Lyon, p. 389) du comte de Sault. C'était « l'un des plus scavans et accords mondains et qui le mieux scavoit dissimuler, qu'on eust seu choisir en toute la Cour, carquoique en son ame il adherast aux Protestants, comme les effets le feirent paroistre avec le temps, il sceut si bien, en ce qui estoit de l'exterieur, toucher du catholique, qu'il n'y avoit nul qui l'en sceut juger estre autre, il oyoit tous les jours la messe à deux genoux. Il se communioit toutes les bonnes fetes et se confessoit à ce haut renommé frère Ropitel, religieux de l'ordre des Frères Minimes du St-Francois de Lyon....»